

# Réunion du bureau du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin

Lundi 11 janvier 2016 – 19h

Mairie du 9<sup>e</sup> – salle Berlioz

## *Compte-rendu*

Étaient présents : Marlène Azoulay, Christiane Borredon, Hervé Clerc, Diana Anghel, Line Duclos, Ariane Malzac, Sylvain Métivier, Grégory Morisot, Jean-Pierre Porte, Isabelle Vught (conseillère d'arrondissement), Mariella Eripret.

### *1) Retour sur la fête de Noël*

Les membres qui étaient présents à la fête de Noël s'accordent sur la réussite de l'événement. Tous les commerçants de la rue Joubert ont généreusement participé. Il faudra cependant améliorer la communication afin de toucher davantage de monde lors des prochaines animations : distribuer des flyers et des affiches (format A3 notamment) chez les commerçants au moins une semaine avant l'événement.

Les illuminations de la rue Joubert étaient médiocres cette année. Les panneaux de la comédie musicale « Cats » n'étaient pas du goût de tout le monde et surtout, certains se sont décrochés, laissant apparaître ceux de l'année dernière sur le thème de la Belle et la Bête.

Marlène Azoulay souhaite que l'éclairage de la rue de la Chaussée d'Antin soit amélioré l'hiver prochain et propose que les Galeries Lafayette soient moteur. L'éclairage est très réussi rue Vignon grâce à l'association des commerçants, et rue Mogador grâce à l'implication du théâtre.

### *2) Le projet du Budget Participatif*

Isabelle Vught annonce que les projets pourront être déposés sur la plateforme [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr) du 19 janvier au 19 février.

Cette année, la Mairie du 9<sup>e</sup> a décidé d'accorder le maximum du montant de son enveloppe budgétaire (soit 40% de l'enveloppe « espace public » et 30 % de l'enveloppe « équipements de proximité »), au budget participatif du 9<sup>e</sup>.

Pour chaque euro investi par l'arrondissement, la Mairie centrale abonde de deux euros.

Le montant total s'élève donc, pour le 9<sup>e</sup>, à 1 822 809 euros.

Tous les Parisiens peuvent déposer un projet, à titre individuel ou collectif. Les projets seront ensuite étudiés par les services de la Ville de Paris afin d'évaluer leur faisabilité et leur coût, puis soumis au vote des Parisiens en septembre. Les projets lauréats seront mis en œuvre à partir de 2017.

Le projet de **réaménagement de la place de l'Opéra** qui avait été déposé et soumis au vote des Parisiens l'année dernière, sera certainement de nouveau déposé. Il est proposé au bureau du CQ de déposer un projet dans ce sens.

Les grandes lignes du projet sont l'aménagement d'un miroir d'eau, la végétalisation des alentours (attention : la perspective est classée), l'apaisement de la circulation, la piétonnisation.

Le bureau souhaite déposer un autre projet visant à **améliorer le quartier de la Chaussée d'Antin**, avec un élargissement des trottoirs, un apaisement de la circulation, une diversification des commerces.

Grégory Morisot nous informe de l'existence de trottoirs qui permettent de produire de l'électricité grâce à des dalles qui captent l'énergie cinétique produite par les va-et-vient des piétons. Un tel trottoir existe notamment à Toulouse.

Afin de trouver des idées à inscrire dans le projet, les membres feront une **marche exploratoire le samedi 23 janvier**. Le rendez-vous est donné à 9h au Manoir, 34 boulevard Haussmann.

Projets déposés en 2015 dans le cadre du Budget Participatif du 9<sup>e</sup> :

- **Installer des dos d'ânes rues de la Chaussée d'Antin et Mogador** afin de réduire la vitesse des véhicules.

Ce projet avait été refusé par les services techniques au motif que : « la circulation des transports collectifs sur cet axe ne permet pas ce type d'aménagement. »

- **Embellir la rue de la Victoire** : élargir les trottoirs, changer le sens de circulation et mettre à niveau la chaussée avec les trottoirs. Ce projet avait été soumis au vote mais n'a pas recueilli suffisamment de voix.

- **Elargir les trottoirs de la rue de la Chaussée d'Antin** : le coût du projet, estimé à 1 100 000 euros, dépassait le budget participatif du 9<sup>e</sup> de 2015 et a donc dû être soumis au vote dans le cadre du budget participatif parisien.

- **Embellir le carrefour Auber/Haussmann** (déposé par le CQ Opéra-Chaussée d'Antin). Ce projet avait été refusé par les services techniques au motif que : « l'espace disponible et l'importance des flux piétons au niveau de ce carrefour ne permettent pas d'y réaliser un aménagement consistant à végétaliser l'espace et à implanter du mobilier urbain. Cependant, quatre stations Vélib' sont présentes à moins de 300m du carrefour (12 rue des Mathurins, 45 rue de Caumartin, 3 rue Bourdeau et 1 rue de Rome). Par ailleurs, il a été demandé à la RATP d'intervenir pour nettoyer les édicules particulièrement disgracieux. »

Une réunion publique des cinq conseils de quartier du 9<sup>e</sup> a lieu le **mercredi 3 février à 19h à la mairie du 9<sup>e</sup>**. Chaque bureau présentera le(s) projet(s) qu'il souhaite déposer dans le cadre du budget participatif.

### **3) Réunion publique sur l'ouverture des magasins le dimanche**

La réunion a été reportée au **mercredi 23 mars, à 19h au lycée Condorcet**.

Christiane Borredon, proviseure du lycée Condorcet, invite les membres du bureau à venir plus tôt, à partir de 18h, pour l'apéritif.

### **4) Points divers**

- Les membres souhaiteraient savoir quand les cendriers de rue seront généralisés à tout l'arrondissement.
- Christiane Borredon nous informe que le tri des déchets va être mis en place au lycée Condorcet, y compris les déchets de la cantine avec les associations Love your Waste et Energie 9. Le projet d'acquisition de corbeilles, offertes par le conseil de quartier, est toujours en cours.
- Christiane Borredon souhaite savoir par ailleurs pourquoi les potelets sont systématiquement enlevés rue Caumartin.